

Villeneuve-Loubet le 4 décembre 2008



LE MAIRE

**Monsieur Francis LAMY**  
Préfet des Alpes Maritimes  
CADAM  
Route de Grenoble  
06286 NICE CEDEX 3

*Service* : *Direction Générale des Services*  
*Affaire suivie par* : *Monique DAVID Directeur Général des Services*  
*N/Référence* : *RC/MD/CM/n° 08-1984.*  
*OBJET* : *Décharge du Vallon de la Glacière - Nuisances olfactives*

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur le dossier préoccupant de la décharge du Vallon de la Glacière et en particulier sur les odeurs insupportables qui se dégagent de ce site.

Votre prédécesseur a été alerté à de très nombreuses reprises sur cette situation qui touche aujourd'hui l'ensemble de la commune de Villeneuve-Loubet et donc des milliers de riverains.

La société interrogée à ma demande ce jour, a déclaré que depuis le début de la semaine une nouvelle alvéole était ouverte en partie basse, alors que la cote maximum soit « 184 » est déjà atteinte.

Aujourd'hui, alors que l'arrière du vallon est totalement comblé et atteint donc cette cote, la société met en exploitation un talus frontal.

Cette décharge qui est aujourd'hui quasiment pleine, dégage des odeurs nauséabondes entraînant chez les riverains une gêne qui suscite de vraies interrogations sur le danger d'inhaler de telles substances.

Je peux vous affirmer, qu'hier, en réunion de quartier dans le domaine des Hauts de Vaugrenier qui compte près de 3500 résidents, le sujet exclusivement traité par ce comité a été celui des odeurs, et du devenir de la décharge du Vallon de la Glacière et du suivi du traitement des odeurs après sa fermeture prochaine.

Il apparaît aujourd'hui plus qu'urgent d'envisager rapidement la fermeture de celle-ci et de mettre en place des dispositifs permettant d'absorber ces odeurs.

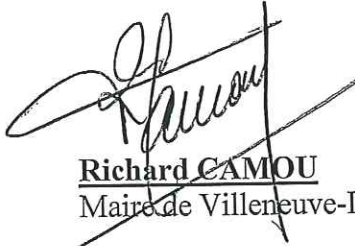
En effet, les conséquences sur la santé des villeneuvois de cet état de fait m'apparaissent dans ce contexte comme extrêmement préoccupantes.

Je vous informe que j'alerte par même courrier Madame Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET Secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie, Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables qui nous a fait l'honneur de nous recevoir avec Monsieur Lionnel LUCA Député de la Nation, Vice-Président du Conseil Général des Alpes-Maritimes.

Au nom des villeneuvois, je vous remercie pour toute l'attention que vous porterez à cette démarche.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de ma haute considération.



  
**Richard CAMOU**  
Maire de Villeneuve-Loubet